



## CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes prié(e) de participer au conseil municipal ordinaire qui se tiendra le lundi 26 février 2024 à 20 heures, à la mairie de Curzon.

### ORDRE DU JOUR

#### Décision du Maire :

- Attribution mission contrôle technique pour la construction d'une salle polyvalente intergénérationnelle : SOCOTEC pour un montant de 3 000 € TTC
- Attribution mission coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour la construction d'une salle polyvalente intergénérationnelle : SOCOTEC pour un montant de 2 352 € TTC
- Attribution étude de sol pour la construction d'une salle polyvalente intergénérationnelle : ARGISOL pour un montant de 4 957,20 €

#### Financiers :

- Elagage et vente de bois

#### Ressources Humaines :

- Centre de Gestion – Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

#### Vendée Grand Littoral :

- Convention de partenariat pour le transport des scolaires aux journées « faites vos jeux » et modalités de refacturation aux communes
- Engagement de principe dans la démarche de réalisation d'une cuisine centrale mutualisée avec les communes limitrophes

#### Points divers :

- Projet parc national en zone humide



Fait à Curzon, le 19 février 2024

Le Maire,  
Didier ROUX

Envoyée le 19/02/24  
Affichée le 19/02/24

**MAIRIE**  
**3 place de la Mairie**  
**85540 CURZON**  
**Tél : 02.51.30.81.09**  
**Email : [mairie@curzon.fr](mailto:mairie@curzon.fr)**